

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DPA 10 Indemnisation du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 13, rue Léon Giraud - 19e en raison des frais engagés pour la remise en état de la façade et du mur pignon gauche endommagés dans le cadre des travaux de consolidation du mur de clôture de l'école maternelle 6, passage Thionville (19e).

Mme Alexandra CORDEBARD et M. Jacques BAUDRIER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe de l'indemnisation du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 13, rue Léon Giraud 75019 Paris en raison des frais engagés pour la remise en état de la façade et du mur pignon gauche endommagés dans le cadre des travaux de consolidation du mur de clôture de l'école maternelle 6, passage Thionville 75019 Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 29 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission, et par M. Jacques BAUDRIER, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de l'indemnisation du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 13, rue Léon Giraud 75019 Paris en raison des frais engagés pour la remise en état de la façade et du mur pignon gauche endommagés dans le cadre des travaux de consolidation du mur de clôture de l'école maternelle 6, passage Thionville 75019 Paris.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat de transaction correspondant, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 67, nature 678, rubrique 211 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO